

AVIS DE CONCERTATION

communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc

Transports en commun - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc par l'extension du réseau de tramway

Dans le cadre de la concertation sur le projet Transport en commun - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Le Taillan-Médoc par l'extension du réseau de tramway, des études complémentaires de décembre 2017 sont versées au dossier de concertation.

Ces études complémentaires ont été présentées à l'ensemble du public des communes concernées par le projet lors de la réunion publique du 11 décembre 2017 à Saint-Médard-en-Jalles.

Ces documents sont mis à la disposition du public dans les lieux ci-dessous :

- à la mairie du Haillan : 137 Avenue Pasteur, 33185 Le Haillan
- à la mairie d'Eysines : rue de l'église, 33320 Eysines
- à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles : Place de l'Hôtel de ville, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
- à la mairie du Taillan-Médoc : Place Michel Reglade, 33320 Le Taillan-Médoc
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole : Immeuble CGI – 33185 Le Haillan ;
- à la direction des infrastructures et des déplacements de la direction générale Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet - 39-41 cours du Maréchal Juin – 1er étage à Bordeaux ;
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le public peut formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.